

3.7. TRAÎNOU : LE SITE DU CLOS DU VIEUX MOULIN, FOUR 174-176

Sébastien Jesset

LE SITE

La commune de Traînou se trouve à 20 km au nord-est de la ville d'Orléans, en lisière sud de l'actuelle forêt d'Orléans. L'opération de fouille du site du « Clos du 6eux Moulin » conduite par l'Inrap durant le premier trimestre 2013, a permis la collecte de tessons de céramiques de la période médiévale (Vanderhaegen 2015). L'ensemble représente un peu moins de 1 500 fragments, dont une large majorité provient d'un four de potier repéré lors du diagnostic et alors daté de la fin du 11e- début du 12e s. d'après le mobilier prélevé (Capron 2012).

- *ENSEMBLE 172.01*

LE FOUR DE POTIER F.174-176

Le four a livré à lui seul 707 tessons correspondant à 61 NMI. Ils proviennent pour partie de F.174 (chambre de cuisson) et de F.176 (fosse d'accès et alandier).

| Couche | NR | NMI | Frag. globale | Frag. panses | Description | Remarques |
|--------|-----|-----|---------------|--------------|---|--|
| 1159 | 277 | 22 | 18,03 | 6,84 | Sédiment sableux gris foncé, inclusions fragments de parois de four, charbons de bois, céramique. Remblai, abandon du four. | Vases qui remontent avec les US 1160 et 1162. Proportion élevée de cruches (Cruche 1-5 et 6-1 = 6 NMI) et oules (Pot 2-2 = 9 NMI) |
| 1160 | 112 | 7 | 22,4 | 6,11 | Remblai hétérogène de sédiment argilo-sableux jaune, et concentration de fragments de parois de four (effondrement du dôme). Remblai de démolition. | Vases qui remontent avec les US 1159 et 1162. Proportion élevée de cruches (Cruche 1-5 et 6-1 = 2 NMI) |
| 1161 | 5 | 2 | 23 | 3 | Sédiment argilo-sableux jaune, surface carbonisée et rubéfiée. Couche d'utilisation. | Lot peu important. |
| 1162 | 313 | 30 | 23,96 | 8,26 | Sédiment argilo-sableux jaune, surface carbonisée et rubéfiée. Couche d'utilisation. | Vases qui remontent avec les US 1159 et 1160. Proportion élevée de cruches (Cruche 1-5 et 6-1 = 6 NMI) et oules (Pot 2-2 = 14 NMI) |

Tabl. 1 : Distribution par US du mobilier céramique issu du comblement du four de potier F.174-176.

D'après le fouilleur, deux couches (1161 et 1162) sont assimilées à des couches d'utilisation du four, une autre couche (1160) est considérée comme la démolition des parties en élévation du four, enfin une dernière (1159) serait liée au comblement terminal.

Trois des quatre couches qui composent le comblement ont livré l'essentiel du mobilier. Il s'agit du remblai terminal 1159, de la couche de démolition et du premier niveau d'utilisation. Les remontages de tessons provenant des trois couches permettent de supposer qu'il s'agit plutôt de trois couches similaires qui, de notre point de vue, doivent être assimilées à la destruction du four (Tabl. 1).

Un examen attentif de la coupe et des photos du four permet de suggérer la stratigraphie suivante :

- Une couche de charbons de bois concentrée dans la chambre de cuisson directement sur le sol et mêlée de nodules de terrain naturel rubéfié lié à la dernière utilisation du four.

- Cette couche est recouverte dans la chambre de cuisson par une couche de sédiment sableux foncé (1162 ?). On retrouve également cette même couche, apparemment sans connexion avec la précédente, dans la fosse d'accès et les deux tiers sud de l'alancier. Cette répartition témoigne d'une double dynamique et pourrait correspondre à l'abandon du four et au début du processus de comblement, avec le colluvionnement des niveaux superficiels périphériques.

- Le niveau suivant correspond à une couche argilo-sableuse jaune (1161) avec quelques poches rubéfiées. La couche argilo sableuse jaune correspond à du terrain naturel (avec très peu de mobilier) et se rencontre dans l'alancier. Il s'agit probablement de l'effondrement du terrain naturel qui constituait la voûte de l'alancier celui-ci étant vraisemblablement creusé en tunnel.

- Dans la chambre de cuisson la couche rubéfiée (1160), assimilée à de la démolition doit correspondre à l'effondrement du laboratoire. Ce dernier était sans doute constitué de rebuts de cuisson mêlés à l'argile. La couche 1160 représentée sur la coupe NE-SO de l'alancier et de la fosse d'accès doit être distinguée de celle de chambre de cuisson. Il doit s'agir d'une autre couche.

- Enfin, la couche de comblement terminal (1159) paraît correspondre à plusieurs couches non différenciées. En effet, on observe une destruction du côté oriental du four depuis la chambre de cuisson jusqu'au début de l'alancier. Cette destruction pourrait être liée à un creusement postérieur qui n'a pas été distingué du comblement terminal. Il est par conséquent difficile d'aller au-delà pour la couche 1159.

LE MOBILIER CERAMIQUE

Tous appartiennent au même groupe technique correspondant aux pâtes de l'Orléans (GT 06c). Les vases sont façonnés dans une pâte beige clair à orangé avec de nombreux dégraissants sableux fins à semi-grossiers généralement de taille homogène. On reconnaît parmi ceux-là des quartz roulés translucides ou opaques, des masses blanches en plus ou moins grand nombre. Cette pâte existe également en version peu cuite avec des surfaces très altérées rayables à l'ongle et en version trop cuite légèrement grésée où les grains de silice se sont agglomérés les uns aux autres. Sur cassure fraîche, les tranches de ces tessons surcuits prennent un aspect réfléchissant, vernissé.

Parmi l'ensemble des tessons prélevés dans le comblement du four, aucun ne porte de trace de suie externe, de caramel alimentaire sur la face interne ni aucune usure de quelque sorte que ce soit qui permettrait de suggérer un rejet de consommation. Les fragments montrent une qualité de cuisson variable allant de mécuit ou sous-cuit (surfaces fortement altérées et poudreuses) à surcuit (aspect grésé des surfaces). La plupart des tessons est fissurée, déformée, effondrée, déchirée, ou desquamée (Fig. 1). Ces différents états témoignent de différents accidents, liés suivant les cas à un problème de préparation des argiles, de tournage, de séchage, d'enfournement, de montée en température ou encore de refroidissement. Il est difficile, en l'état, de préciser à laquelle de ces étapes appartient chaque rebut. Toutefois on précisera que l'effondrement d'une céramique (parfois lié à un séchage imparfait et/ou des problèmes de cuisson) va entraîner des déformations et la rupture ou le déchirement de certaines parties du vase. De même, une montée en température trop brutale va entraîner une rétraction de l'argile et lorsque l'argile contient encore de l'humidité résiduelle (notamment les surépaisseurs qui concernent les fonds, les anses ou les lèvres) des fissures pouvant aller jusqu'à la desquamation.

Des éléments de préhension à l'origine collés à la barbotine sur la panse (anses notamment) se sont également désolidarisés.

Les teintes sombres de certains tessons pourraient être le résultat de recuisson.

Sur les cruches, l'anse est généralement plate à deux gorges. On perçoit deux façons d'accrocher la partie haute de l'anse. Ainsi, suivant les cas l'attache se fait au-dessus de la lèvre ou au-dessous de celle-ci. Le passage de l'anse au-dessous de la lèvre est visible sur différents pots (planche 172a : 45237013-1-3, 45237013-1-4 ; planche 172c : 45237013-1-17, 45237013-1-19, 45237013-1-20 ; planche 172e : 45237013-1-11, 45237013-1-12). Dans le dernier cas, la cohésion des deux parties est assurée en rabattant la lèvre sur l'anse de part et d'autre de la nervure centrale de l'anse (Fig. 2). Ce caractère a déjà été mis en évidence sur certains sites de la même période, non-loin de Traînou (Segain 2009 ; Lefèvre 2006b). Ces deux façons de procéder ne semblent pas se rapporter à une particularité morphologique du vase et pourraient témoigner de deux tours de main distincts, peut-être révélateur de la présence de deux artisans.

Les panses des récipients sont de l'ordre de 3 à 5 mm, avec parfois des stries de tournage encore présentes sur l'épaule. Les fonds sont plats avec traces de décrochement à la ficelle, ou légèrement bombés et faiblement marqués parfois repris au chiffon ou au couteau. Il semble que les fonds plats soient plutôt associés aux vases ansés, mais la systématique est difficile à montrer.

Les formes façonnées sont de quatre types avec en premier lieu les pots à cuire de type oule (Pot 2-2), puis les pots ansés à bec pincé (Cruche 6-1) ou bec tubulaire (Cruche 1-5) et enfin probablement plus rarement des bacs à lessive ou formes à réserve matérialisées sur le site par deux tronçons de bandes rapportées décollées. Il n'est pas possible d'après les quelques éléments retrouvés d'imaginer la part respective de chacune de ces formes.

On remarquera qu'aucun élément issu du four ne présente de glaçure, permettant d'envisager la production exclusive de céramique à surface laissée brute. L'absence de décors à l'exception des bandes rapportées digitées est également notable.

Aux rebuts de cuisson provenant du four F.174-176, il convient d'ajouter ceux découverts dans F.104 (notamment un fragment de bande rapportée décollée et une cruche à deux anses avec

embouchure déformée de type Cruche 1-1), une panse desquamée provenant de la couche 1026 de F.39, une cruche déformée découverte dans la couche 1001 de F.111, un cordon digité décollé issu de F.286 et enfin quelques panses desquamées provenant de la couche 1023 de F.6.

Toutes ces structures ont des comblements qui comportent au moins un rebut de cuisson, permettant de suggérer leur comblement contemporain ou postérieur à l'utilisation du four. On remarquera également que ces structures sont relativement éloignées du four, à une cinquantaine de mètres au nord-est et restreintes à des structures situées dans l'enclos.

La datation archéomagnétique réalisée sur le four fourni à 95 % un intervalle d'âge [1000-1180] AD. À l'intérieur de cet intervalle, la période la plus probable est [1050-1180] AD (pic à 96 % centré sur 1115 (Vanderhaegen 2015 : 197).

La forme du four de Traînou rattachée au type « four à support de charge » apparaît bien comme anachronique avec son tirage vertical, des dimensions réduites et une chambre de cuisson circulaire envahie par une languette axiale. Les motivations de la construction d'un tel four peuvent être recherchées dans l'utilisation occasionnelle et sur le court terme qui en est faite, avec une production très simple (quatre types de formes façonnées, sans revêtement) à destination de l'établissement rural et du marché local. Une telle fonction nécessite une mise en œuvre simple et une utilisation éprouvée limitant tous les risques.

Aussi, les exemples de four circulaire à un seul volume avec languette (support de charge axial) et tirage vertical sont très rares pour la période considérée et seuls deux exemples nous ont été rapportés. L'un du 11e s. a été fouillé à Douais (Nord), Ruelle de l'Evêque. Pour cet exemple, la chambre de cuisson est également de petit diamètre, avec une languette et des canaux latéraux ascendants comme le four de Traînou.

Un deuxième exemple rattaché à ce groupe est attesté à Grosbliederstroff (Moselle) (Peytreman 2006) (voir notice Gougny-les-Neuville, planche 172a). Il est daté du 11e-début du 12e s. (datation confirmée par 14C). Le four est creusé dans le substrat et la chambre de cuisson très arasée ne conserve que l'amorce proximale de ce qui pourrait être une languette ou voire, éventuellement, la base d'une plateforme centrale. La fosse d'accès de forme ovale mesure environ 0,70 m par 0,70 m. Elle est suivie à l'ouest par un alandier de 1,14 m pour une largeur de 0,60 à 0,76 m et une hauteur de 0,25 m, puis une chambre de cuisson d'une largeur d'environ 0,90 m. Ce four de potier est l'unique structure de ce type retrouvé sur le site. Associé à une faible quantité de rebuts de cuisson, il constitue l'indice d'une production limitée et de courte durée réalisée dans le cadre de besoins locaux.

CONCLUSION

L'ensemble des éléments de datation à notre disposition, que ce soit le plan du four à placer au plus tard au 11e-voire début du 12e s. et la datation archéomagnétique deuxième moitié du 11e-12e s. sont tout à fait cohérents et permettent de placer le fonctionnement du four et son comblement durant la deuxième moitié du 11e et la première moitié du 12e s. sans doute à restreindre à la première moitié du 12e s.

- *PLANCHES DE DESSIN PAR ENSEMBLE*
-



Fig.1 : Ratés de cuisson. Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176

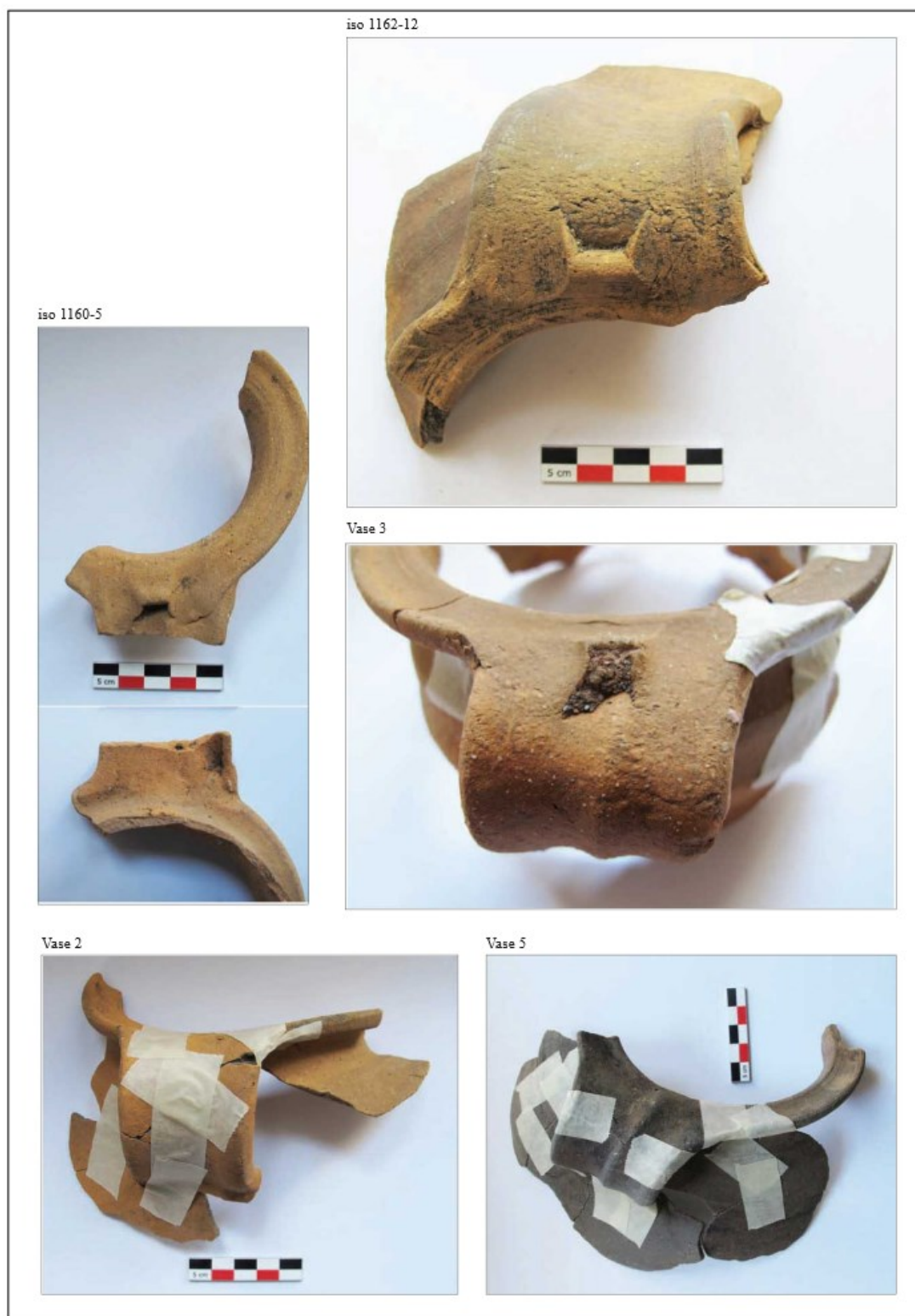


Fig.2 : accroche de l'anse au dessus et au dessous de la lèvre. Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176.

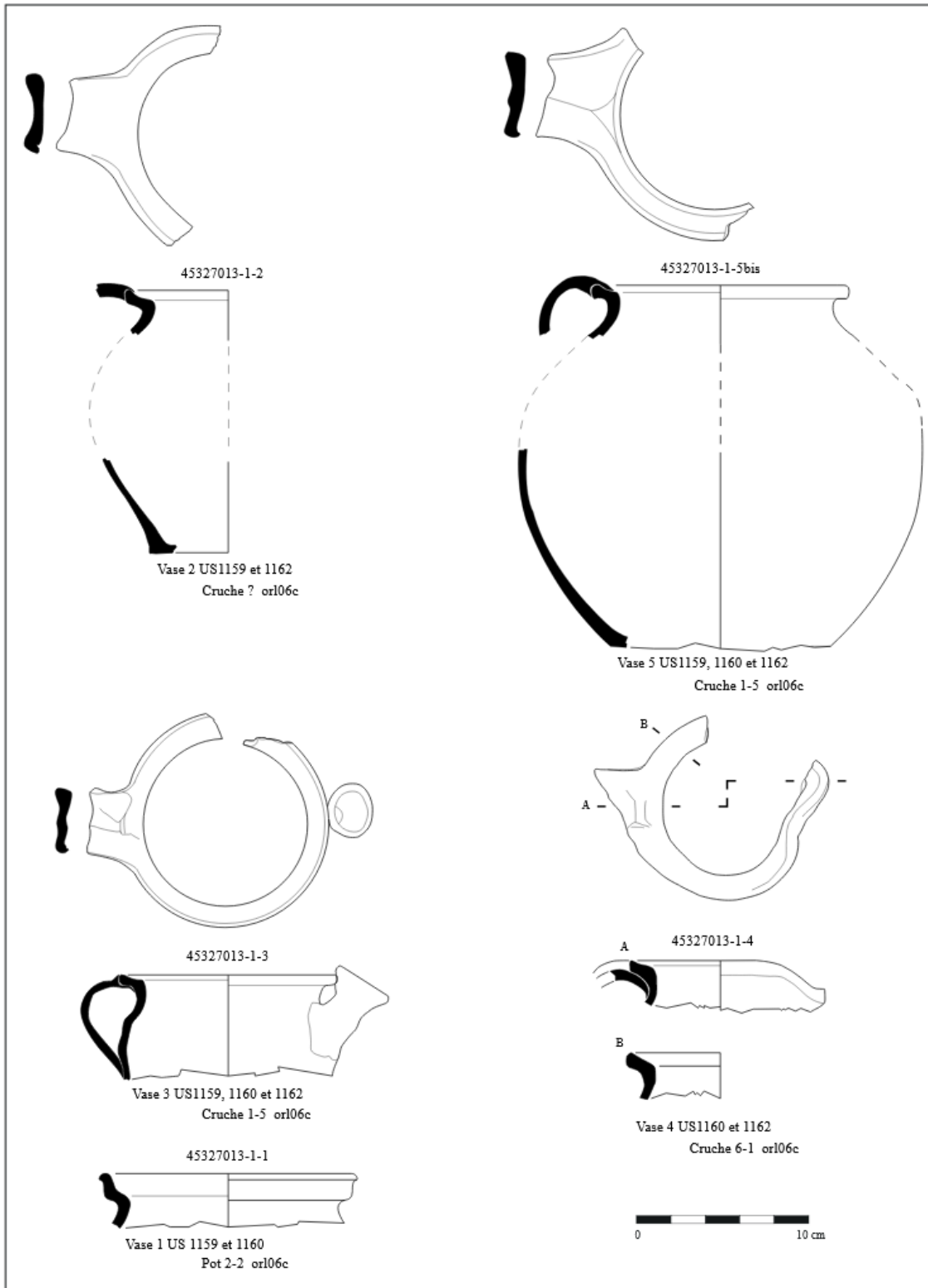


Fig.3 : Remontages interstrates. Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176

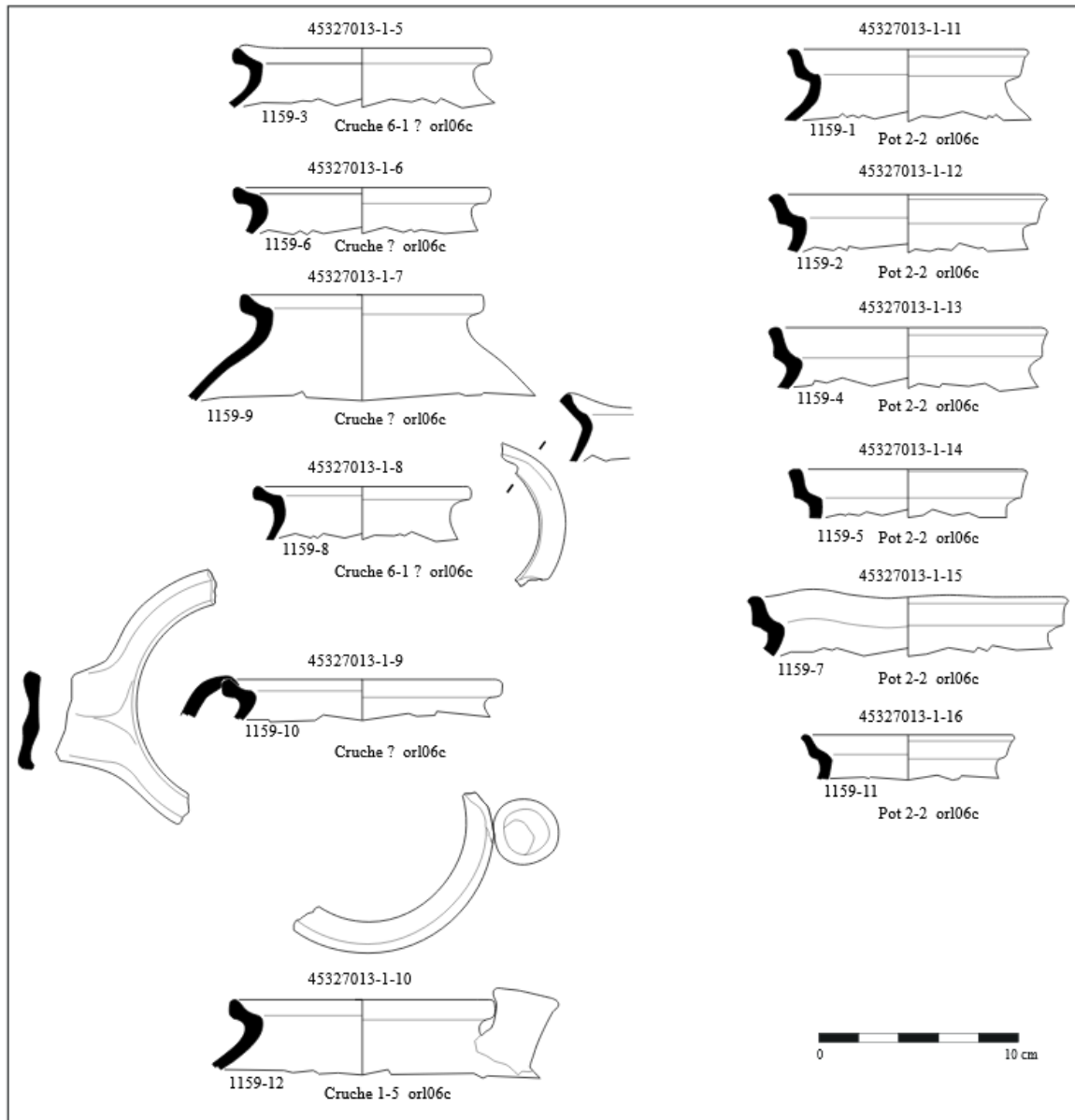


Fig.4 : Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176

planche 172b

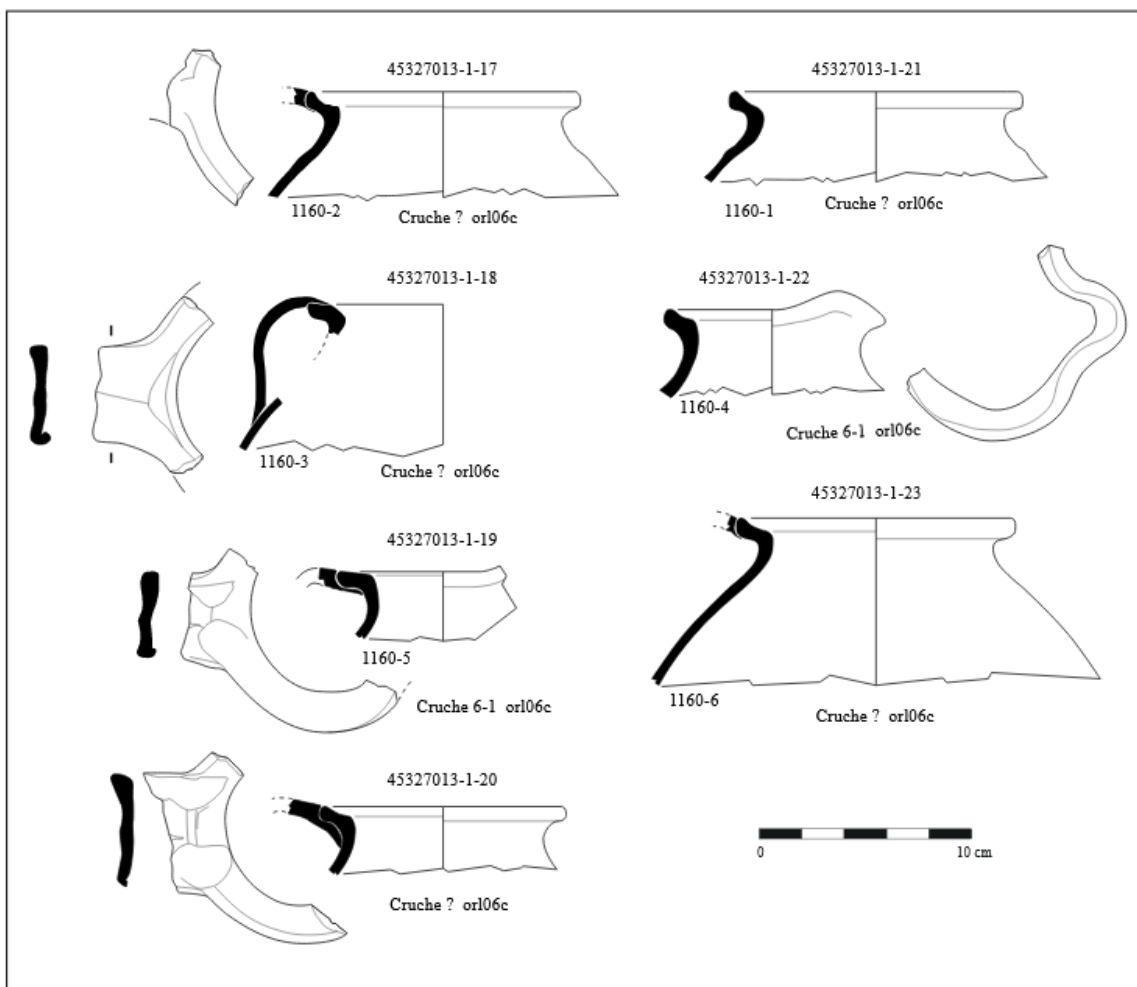


Fig.5 : Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176
planche 172c

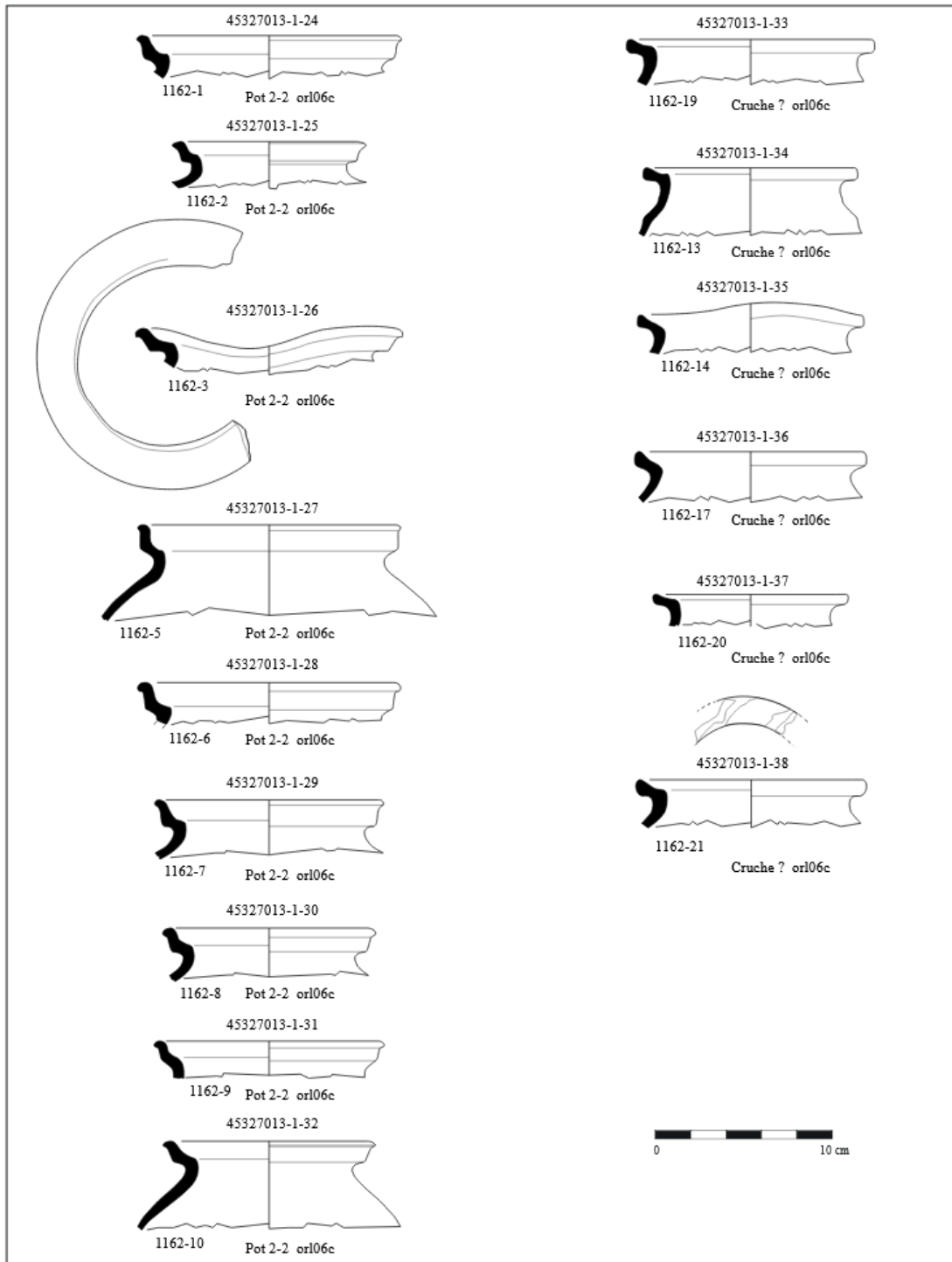


Fig.6 : Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176
planche 172d

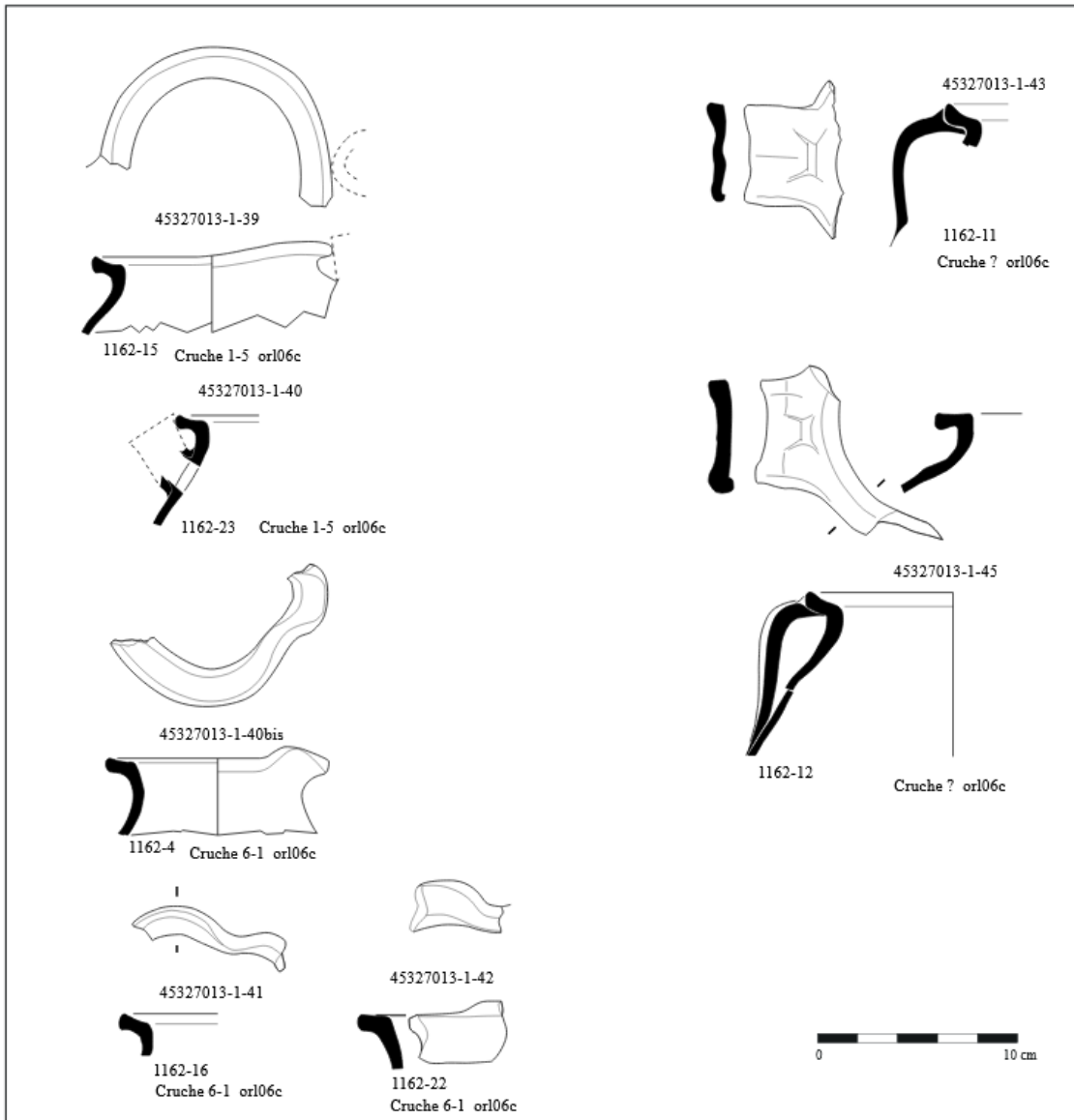


Fig.7: Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176

planche 172e

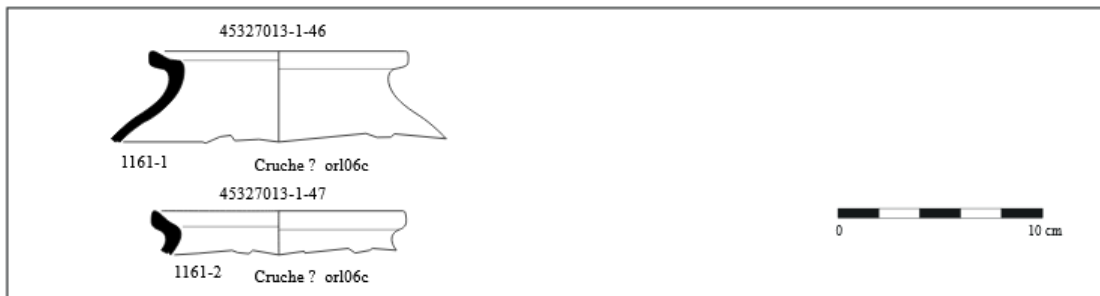


Fig.8 : Trainou (Loiret) «Clos du Vieux Moulin», Four 174-176

planche 172f

• *REFERENCES UTILES*

Capron 2012

Capron F. – Loiret, Traînou, rue du Vieux Moulin, le Clos du Vieux Moulin, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, 89 p.

Lefèvre 2006b

Lefèvre A. – Lisses (91), ZAC des Folies, 2005, Étude de la céramique médiévale, Saint Denis.

Peytremann 2006

Peytremann E. – L’habitat déserté de Gungling à Grosbliederstroff (Moselle), IXe-début XVIe siècle), *Archéologie Médiévale*, 36 : 57-113.

Segain 2009

Segain E. – Corbeilles en Gâtinais, « La Petite Russelle », A19-J4 45.103.058, Rapport de fouille de sauvetage.

Vanderhaegen 2015

Vanderhaegen B. (dir.) – Artisanat et paysannerie au Moyen Âge classique : Traînou, Loiret, rue du Vieux Moulin, Rapport de fouille, Inrap CIF, 256 p.